



CONSOMM'ACTEURS GENNEVILLIERS
Contrat d'abonnement "OEUFS"

AGNETTES

Du 30 septembre 2026 au 29 septembre 2027

Interruptions : 11/11, 23/12, 30/12, 07/04, 14/04, 14/07, 04/08, 11/08, 18/08 et 25/08

Entre

GAEC de la Sellerie

La Sellerie

61400 Le Pin La garenne

Et

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Contrat pour l'approvisionnement en œufs, chaque semaine, les mercredis de 18 h à 19h30 à l'Agrocité 16 rue des Agnettes, Gennevilliers.

Distributions : 30/09, 07/10, 14/10, 21/10, 28/10, 04/11, 18/11, 25/11, 02/12, 09/12, 16/12, 06/01, 13/01, 20/01, 27/01, 03/02, 10/02, 17/02, 24/02, 03/03, 10/03, 17/03, 24/03, 31/03, 21/04, 28/04, 05/05, 12/05, 19/05, 26/05, 02/06, 09/06, 16/06, 23/06, 30/06, 07/07, 21/07, 28/07, 01/09, 08/09, 15/09, 22/09 et 29/09. Au total 43 distributions.

L'adhérent s'engage sur l'achat de : œufs par semaine au prix de 2,82 € les 6 œufs

Nombre	Prix par semaine	Prix total
6	2,82	121,26
12	5,64	242,52
18	8,46	363,78
24	11,28	485,04
30	14,1	606,3
36	19,74	727,56

Payement mensuel par prélèvement bancaire. Mandat SEPA, à remplir, joint à ce contrat. Merci de joindre votre RIB.

Fait à le

Noms et signatures

De l'adhérent

du producteur

d'un membre du bureau

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Collectif Percheron (créancier) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Collectif Percheron.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions et les délais en vigueur.

Créancier :

Identifiant ICS : FR42ZZZ889C44

Nom du créancier : Collectif Percheron des producteurs fermiers

Adresse postale : La Cour Croissant 61340 Perche en Nocé

Débiteur :

Merci de compléter tous les champs.

Nom Prénom du titulaire de compte :

Adresse mail :

Lieu de livraison ou nom de l'Amap : Consomm'acteurs Gennevilliers – Agnettes

Adresse :

Code postal, ville :

IBAN de votre compte :

BIC de votre compte :

Merci de joindre un RIB avec ce mandat SEPA.

Fait à Le

Signature :

Les signataires de ce contrat s'engagent à respecter les engagements définis ci-après

Engagements de l'adhérent

- Payer la distribution périodique de ses produits.
- Venir constituer son panier sur le lieu de la distribution au jour et à l'heure fixée et fournir le contenant pour emporter ses œufs. En cas d'empêchement, les œufs peuvent être remis à une tierce personne désignée par l'adhérent et dont le nom est communiqué au responsable de distribution. Les produits de personnes dont l'absence n'est pas justifiée pourront être partagés entre les partenaires.

Engagement du producteur partenaire

- Produire selon les méthodes de l'agriculture biologique
- Livrer les produits au jour et à l'heure sur le lieu fixé en début de contrat.
- Établir un planning de production.
- Pratiquer la transparence des prix.
- Aviser les partenaires en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité.
- Expliquer le travail à la ferme.
- Prendre en compte les remarques et les besoins de ses partenaires. Dans le cas où il ne peut satisfaire une demande, il en expliquera les raisons.